

COMMUNE DE COQUAINVILLIERS

Procès-Verbal de séance du Conseil Municipal

du 13 octobre 2025 à 20 h 30

Date de convocation : 08 octobre 2025

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de conseillers présents : 12

Nombre de pouvoirs donnés : 00

NOMS	PRENOMS	PRESENTS	POUVOIR(s)
BOUTY	Louis	X	
BRU	Claire	X	
DECHAUFFOUR	Elisabeth	X	
DOYHAMBOURE	Camille		
DUBOIS	Pascale	X	
LEBOCQ	Pascal	X	
LEBRUN	Charles-Henry		
LEGROS	Béatrice	X	
LEGROS	Christian	X	
LENOIR	Michel	X	
MARTIN	Didier	X	
SADOUN	Si Sadhek	X	
SOPHIE	Evelyne	X	
TELFOUR	Eric	X	
TOURSCHER	Alexandre		

Secrétaire de séance : C. LEGROS

. Approbation du dernier compte rendu.

1 Protection sociale complémentaire : prévoyance (délibération n°34)

Le Comité Social Territorial a émis un avis favorable quant à la revalorisation du montant de la participation employeur pour la **prévoyance**, soit 10.00 € par agent. Effectif au 1^{er} janvier 2025.

Pour	12	Contre	0	Abstention	0
------	----	--------	---	------------	---

2 Protection sociale complémentaire : complémentaire santé (délibération n°35)

Le Comité Social Territorial a émis un avis favorable quant au montant de la participation employeur pour la **santé**, soit 15.00 € par agent. Montant minimum obligatoire. Effectif au 1^{er} janvier 2026.

Pour	12	Contre	0	Abstention	0
------	----	--------	---	------------	---

3 Projet d'Aménagement et de Développement Durables (délibération n°36)

Le PADD est en effet une pièce maîtresse du PLUi. Il est souvent présenté comme la « *clé de voute* » du PLUi. Son rôle est de formuler les orientations retenues par les élus, qui vont guider ensuite le contenu d'autres pièces du PLUi : le règlement (écrit et graphique) et les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) sont en effet établis « *en cohérence* » avec les orientations du PADD. Ces pièces seront opposables aux autorisations d'urbanisme, comme les permis de construire.

Le PADD résultant du travail précité de collaboration avec les Communes membres, s'organise autour de 4 axes :

- Faire vivre le réseau des villes et des villages,
- Préserver la qualité de la nature et les paysages normands,
- Renforcer les économies du territoire,
- Garantir la durabilité et la résilience du territoire par une gestion responsable.

Ouverture du débat est recensement des propositions **SANS les soumettre aux votes**.

Le Conseil municipal propose de soumettre les propositions suivantes :

- 1/ *Energies vertes* (batteries de stockage, photovoltaïques, ombrières...) : proposition d'un règlement intercommunal ;
- 2/ *Haies* : protéger la destruction et le remplacement des haies par des clôtures (de type claustra brise vue) en proposant la mise en place d'un règlement qui définit la hauteur, les coloris acceptés, les matériaux...) ;
- 3/ *Protéger* les terres agricoles, cultures, élevages, vergers, chemins de terre ;
- 4/ *Transport pour tous* vers le territoire intercommunal.

Pour	12	Contre	0	Abstention	0
------	----	--------	---	------------	---

Point sur les travaux :

- . Les travaux de voirie débuteront fin octobre début novembre.
- . Les menuiseries de la bibliothèque seront changées en décembre.

**Le prochain Conseil Municipal aura lieu le
lundi 1^{er} décembre 2025 à 20h30.**